

ASSEMBLÉE DU 27 FÉVRIER 2017

À une assemblée extraordinaire de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, lundi le vingt-septième jour du mois de février de l'an deux mille dix-sept et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes
M. Yvon Tranchemontagne
M. Michel Laferrière
M. Jean-Pierre Doucet
M. Gérald Toupin

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais, le directeur général est également présent. Le directeur fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 24 février 2017.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR.....	477
1.0. AÉRODROME : ENTENTE SUITE AU DÉSISTEMENT D'ALLER EN PROCÈS.....	477
2.0. AÉRODROME : CONFÉRENCE DE PRESSE DU 1 ^{ER} MARS ET DU 7 MARS 2017.	477
3.0. ENTENTE AVEC VOLAILLES GIANNONE POUR LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE.	477
4.0. ENTENTE AVEC VOLAILLES GIANNONE POUR LA MODIFICATION DU ZONAGE.	478
5.0. COLLECTE DES ORDURES HEBDOMADAIRES	478
6.0. ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION POUR LA VOIRIE.....	478
7.0. REMPLACEMENT DES TÉLÉPHONES ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE.	478
8.0. ACHAT ET INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU	478
9.0. DIRECTRICE DES LOISIRS.....	478
10.0. DEMANDE DE MODIFICATION DU ZONAGE PAR M. GÉRARD THÉRIAULT.....	479
11.0. NETTOYAGE DU TERRAIN DE LA MAISON INCENDIÉE SUR LE RANG SAINT-ANDRÉ S.O.	479
12.0. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA SOCIÉTÉ RÉCRÉOTOURISTIQUE PÔLE BERTHIER.	479
13.0. FESTIVITÉS DE LA FÊTE DES PATRIOTES ET ROULOTTE PAUL BUISSONNEAU.	479
14.0. DEMANDE DE GYMNASE PAR M. ALEXANDRE LACOURSE POUR DU HOCKEY COSOM.	479

1.0. AÉRODROME : ENTENTE SUITE AU DÉSISTEMENT D'ALLER EN PROCÈS.

rés. 22-02-2017

Il est proposé par M. Gérald Toupin appuyé par M. Jean-Pierre Doucet et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte la « transaction » avec Gestion DGNE suite à son désistement des procédures judiciaires et entérine la signature du directeur général, M. Richard Lauzon, qui a signé le document en date du 21 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

2.0. AÉRODROME : CONFÉRENCE DE PRESSE DU 1^{ER} MARS ET DU 7 MARS 2017.

Mme Ruth Ellen Brosseau donnera une conférence de presse mercredi le 1^{er} mars à 11h :00 dans les locaux de la municipalité. Mme Ruth Ellen Brosseau présentera son projet de loi concernant les aérodromes privés.

La Municipalité est invitée à une conférence de presse qui aura lieu à Ottawa et qui sera donnée par le député du bloc Québécois Luc Thériault concernant le dépôt de la pétition concernant les aérodromes privés.

3.0. ENTENTE AVEC VOLAILLES GIANNONE POUR LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE.

rés. 23-02-2017

Il est proposé par M. Éric Deschênes appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise M. le Maire,

Bruno Vadnais et le directeur général, M. Richard Lauzon, à signer le protocole d'entente concernant la fourniture de l'eau potable et les travaux d'investissement à la centrale de traitement de l'eau potable.

Adoptée à l'unanimité

4.0. ENTENTE AVEC VOLAILLES GIANNONE POUR LA MODIFICATION DU ZONAGE.

Il est proposé par M. Éric Deschênes appuyé par M. Michel Laferrière et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise M. le Maire, Bruno Vadnais et le directeur général, M. Richard Lauzon, à signer le protocole d'entente concernant la modification du plan de zonage afin d'agrandir la zone 2I à même la zone agricole numéro 22A.

rés. 24-02-2017

Adoptée à l'unanimité

5.0. COLLECTE DES ORDURES HEBDOMADAIRES

Il y a une erreur sur le calendrier des collectes des ordures. La collecte s'effectuera à toutes les semaines à partir du 5 avril prochain. Il est prévu sur notre contrat qui prend fin le 31 décembre 2018, qu'il y aura 39 collectes par année par l'entrepreneur.

Le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de modifier le contrat même si une collecte des matières putrescibles devrait débuter en juin 2018.

6.0. ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION POUR LA VOIRIE.

Le conseil détermine les spécifications pour la location d'un camion avec option d'achat pour la préparation du devis pour l'appel d'offres. La Municipalité demandera des soumissions pour un F550 à deux roues motrices à au moins trois concessionnaires Ford.

7.0. REMPLACEMENT DES TÉLÉPHONES ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE.

La Municipalité a déjà adopté une résolution pour le matériel informatique qui sera installé bientôt par la MRC. Le coût des téléphones fournis par Fleet Informatique est de 1 160.60\$

rés. 25-02-2017

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet appuyé par m. Gérald Toupin e et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte la soumission de Fleet Informatique pour la fourniture des nouveaux téléphones qui seront installés par la MRC.

Adoptée à l'unanimité

8.0. ACHAT ET INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU

Le conseil a fait connaître sa politique concernant les compteurs d'eau à des fins de préparation du règlement sur les compteurs d'eau.

Le conseil entend acheter des compteurs d'eau qui seront payés par l'ensemble des preneurs d'eau du réseau d'aqueduc. Les compteurs seront fournis gratuitement à ceux qui auront l'obligation d'en installer. Les compteurs d'eau seront installés par les propriétaires.

9.0. DIRECTRICE DES LOISIRS.

La Municipalité a reçu quelques candidatures intéressantes pour le poste de directrice des loisirs. Les personnes intéressées ont jusqu'au 10 mars pour faire parvenir leur candidature à la Municipalité.

10.0. DEMANDE DE MODIFICATION DU ZONAGE PAR M. GÉRARD THÉRIAULT.

Le comité consultatif d'urbanisme a décidé unanimement de recommander au conseil municipal de ne pas entreprendre des procédures de modification du zonage pour permettre l'élevage dans la zone 20 VH ou sur le terrain de M. Gérard Thériault.

11.0. NETTOYAGE DU TERRAIN DE LA MAISON INCENDIÉE SUR LE RANG SAINT-ANDRÉ S.O.

Intact Assurance doit remplir certaines obligations légales avant de vendre le terrain. Toutefois, un avis d'infraction sera expédié par l'inspecteur en bâtiment à Intact Assurance pour les informer qu'il doit nettoyer le terrain des résidus de la maison incendiée afin de le rendre sécuritaire.

12.0. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA SOCIÉTÉ RÉCRÉOTOURISTIQUE PÔLE BERTHIER.

rés. 26-02-2017

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet appuyé par M. Michel Laferrière et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert nomme M. Yvon Tranchemontagne, M. Éric Deschênes et M. Gérald Toupin pour représenter la Municipalité de Saint-Cuthbert à la Société de Récréotourisme Pôle Berthier pour l'année 2017 et nomme M. Éric Deschênes comme représentant au conseil d'administration de ladite Société.

Adoptée à l'unanimité

13.0. FESTIVITÉS DE LA FÊTE DES PATRIOTES ET ROULOTTE PAUL BUISSONNEAU.

rés. 27-02-2017

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert :

- 1- Accepte de présenter au coût de 2 000\$ le spectacle de la roulotte de Paul Buissonneau à la fin du camp de jour vers le 19 août 2017.
- 2- Accorde la somme de 3000\$ pour les activités habituelles de la fête des patriotes organisés par les Amis de la Chicot et les Pouces Verts.

14.0. DEMANDE DE GYMNASSE PAR M. ALEXANDRE LACOURSE POUR DU HOCKEY COSOM.

rés. 28-02-2017

Il est proposé par M. Gérald Toupin appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise M. Alexandre Lacourse à agir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Cuthbert concernant le prêt du gymnase de l'école Sainte-Anne pour la tenue de hockey cosom, les lundis et le jeudis soir de chaque semaine. Cette demande est faite conformément à l'entente intervenue entre le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert et la Commissions Scolaire des Samares.

Adoptée à l'unanimité.

15.0. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, maire

Richard Lauzon, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 27^e jour du mois de février 2017

Richard Lauzon
Directeur général et secrétaire-trésorier